

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Procédés de dépollution et de valorisation (PRODV)

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences et technologies

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Procédés de dépollution et de valorisation (PRODV)* est une formation à bac+3 qui prépare les étudiants à une insertion directe dans la vie active en tant qu'animateur, technicien ou chef d'équipe spécialisé dans la dépollution, le traitement et la valorisation des déchets. Les diplômés exercent leur activité dans le secteur public ou privé, dans des petites ou grandes entreprises où les problématiques liées à la pollution des eaux, sols et airs sont mises en jeu. Les diplômés sont capables d'identifier les pollutions et de proposer des solutions techniques permettant d'y remédier dans le cadre des législations en vigueur. La formation est ouverte depuis 2012 aux étudiants en formation initiale de niveau Bac+2 (Brevet de technicien supérieur - BTS, Diplôme universitaire de technologie - DUT, deuxième année de licence - L2) ayant des prérequis en physique-chimie, chimie, génie des procédés, métiers de l'eau... Elle est également ouverte à la formation continue et à l'apprentissage. Les enseignements sont dispensés à l'IUT Poitiers-Châtelleraut-Niort, sur le site de Poitiers.

Analyse

Objectifs
<p>L'objectif de la formation est de former des animateurs, techniciens et chefs d'équipe aptes à identifier, gérer et remédier à des pollutions (air, eaux, terre). Leurs actions, par la connaissance des milieux et de la réglementation, visent à conduire des procédés de dépollution et à valoriser les déchets. Les diplômés peuvent également animer des actions de communication liées à l'environnement. La formation vise une intégration immédiate dans le monde du travail, dans les secteurs publics ou privés. Elle est organisée autour de 4 grands thèmes : air ; eau ; sols et valorisation ; hygiène, sécurité, environnement, qualité (HSEQ) et législation. Les connaissances sont délivrées en procédés de dépollution de l'air ou de l'eau, en métrologie et analyses (air, eaux), en traitement, valorisation des déchets, réhabilitation des sites pollués ainsi qu'en valorisation de la biomasse (biomatériaux, biocarburants, ...). Ces connaissances sont complétées par une formation générale en anglais, techniques de communication, gestion de projet. Les aspects législatifs et réglementaires du domaine sont également abordés. Les emplois visés sont cohérents avec la formation dispensée en termes de domaine, de métier et de niveau de responsabilité. La formation est donc en très bonne adéquation avec ses objectifs.</p>
Organisation
<p>La formation, d'une durée d'un an, accueille des étudiants en formation initiale ou continue et en apprentissage de niveau L2. La formation n'est pas semestrialisée et est constituée d'un seul tronc commun. Comme relevé dans l'autoévaluation, la semestrialisation effective serait à finaliser, notamment pour permettre la proclamation des résultats et d'éventuels rattrapages, en adéquation avec les textes. Au niveau de l'IUT, une option internationale est offerte aux étudiants (28 h d'anglais supplémentaires, certification de compétences en langues de l'enseignement</p>

<p>supérieur- CLES niveau B1, stage à l'étranger).</p> <p>Le tronc commun est organisé en 6 unités d'enseignement (UE) : 4 concernent des cours en présentiel (41 % du volume horaire global / 36 crédits (ECTS - crédits européens)) et 2 UE concernent la mise en situation sous forme de projet et de stage (59 % / 24 ECTS). Bien que les 4 UE dispensées en mode présentiel aient le même nombre d'ECTS, le nombre d'heures d'enseignement peut varier jusqu'à 39 %. Les heures et ECTS des différentes UE apparaissent donc déséquilibrées. L'apport des professionnels apparaît conséquent. Les enseignements et l'organisation générale sont donc bien adaptés aux objectifs scientifiques, techniques et professionnels de la licence.</p> <p>La formation est autonome et ne fait pas l'objet de partenariat. Elle ne dispose pas de passerelles du fait de son organisation et de sa seule année de formation.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>La LP PRODV est ouverte aux étudiants issus des L2 et DUT (Diplôme universitaire de technologie) <i>Chimie</i> de l'Université de Poitiers (UP) mais aussi aux étudiants venant d'autres établissements (BTS). Elle se positionne donc très bien dans l'offre de formation pour les étudiants de l'UP qui souhaitent s'orienter vers une filière « courte ». Cette formation spécifique s'insère également bien dans le réseau local de formations, notamment avec l'Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers (ENSIP) qui forme des ingénieurs sur la même thématique. L'offre locale est donc disponible de bac+2 à bac+5. Au niveau national, la LP <i>Ecodépoll</i> (Narbonne) offre une formation équivalente qui ne semble pas générer une concurrence importante sur le marché de l'emploi.</p> <p>La formation s'appuie sur des enseignants-chercheurs (EC) de deux laboratoires reconnus dans les domaines de la chimie et des matériaux (IC2MP : <i>Institut de chimie des milieux et matériaux de Poitiers</i> et PPRIME : <i>Institut polytechnique de Poitiers : recherche et ingénierie en matériaux, mécanique et énergétique</i>) ainsi que sur un réseau de professionnels et d'entreprises locales ou régionales (Valéo, BRGM, Renault...). Ces partenaires socio-économiques s'investissent dans les enseignements, l'accueil d'apprentis, les visites d'usine et dans les organes d'évaluation, de recrutement ou de perfectionnement de la mention. Néanmoins, de par l'aspect environnemental de la formation, on s'interroge quant à l'absence de grands groupes industriels nationaux et de partenaires dans le contexte de la dépollution des sols.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique est constituée de 21 enseignants-chercheurs (EC) relevant de 3 sections du Conseil national des universités - CNU (section 31 : Chimie théorique, physique, analytique, section 32 : Chimie organique, minérale, industrielle, section 62 : Energétique, génie des procédés) correspondant au cœur de métier, de professeurs agrégés et certifiés (6 sections) et d'une quinzaine de professionnels. Les EC, professeurs agrégés et certifiés proviennent en grande majorité de l'IUT de Poitiers. Les membres de l'équipe pédagogique et les enseignements dispensés sont donc très divers. Il est en revanche surprenant de constater que l'équipe académique ne dispense aucune heure des 56 h de cours magistraux, lesquelles sont assurées exclusivement par des professionnels.</p> <p>La quinzaine de professionnels intervient de manière importante sur des enseignements cœur de métier, à hauteur de 28 % (d'après une annexe du dossier) ou de 40 % (d'après le dossier d'autoévaluation). Ces professionnels sont des ingénieurs, directeur et ingénieur de recherche d'entreprise, chef d'entreprise ou techniciens. Leurs expériences et compétences sont bien adaptées à la formation. Cependant, il faut veiller à diversifier les sociétés partenaires : 70 h sur 128 h sont assurées par les professionnels d'une même entreprise. Cinq d'entre eux apparaissent sans aucun détail (fonction, entreprise, heure...).</p> <p>Le pilotage de la formation est assuré par deux enseignants-chercheurs (31 et 62^{ème} section du CNU) et un professionnel avec des réunions semestrielles de l'équipe pédagogique intégrant potentiellement des étudiants. Le dossier ne donne pas plus d'information précise sur son fonctionnement et ses actions ainsi que sur d'éventuelles réunions enseignants - étudiants, ce qui est regrettable. Le pilotage s'appuie également sur le conseil de perfectionnement.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Depuis son ouverture en 2012, la formation accueille une vingtaine d'étudiants chaque année. 60 % d'entre eux proviennent de DUT, 34 % de BTS, 2 % de L2 et 4 % d'autres formations. La LP PRODV est très attractive avec environ 300 demandes et 57 % des étudiants provenant d'établissements extérieurs. La formation continue a concerné 1 étudiant en 2013-2014 et l'apprentissage 6 étudiants en 2015-2016. Ce dernier chiffre montre un fort intérêt pour la formation.</p> <p>Le taux de réussite au diplôme sur 3 années est très bon, de l'ordre de 89 %. Aucune information n'est donnée sur les 11 % restants (abandons, échecs ?).</p> <p>Les données de l'insertion professionnelle à 6 et 30 mois sont discordantes entre celles fournies dans l'autoévaluation et celles présentées en annexes. L'analyse de la situation est donc difficile et incertaine. Le taux d'insertion professionnelle se situe autour de 50 % à 6 mois et de 80 % à 30 mois. Le taux de poursuite d'étude se situe en moyenne entre 10 et 25 % sur 3 ans. Les taux de réponses sont bons (entre 88 et 100 % selon les données présentées).</p> <p>Les emplois obtenus sont pour plus de 85 % en adéquation avec la spécialité de la formation, avec plus de 85 % de techniciens et de cadres.</p> <p>La formation est donc attractive pour les étudiants avec de très bons taux de réussite tandis que l'insertion professionnelle progresse et la poursuite d'étude reste à surveiller. Le point à améliorer serait principalement une meilleure communication auprès des étudiants de L2 qui représentent un très faible flux entrant (2 étudiants sur les 4 années).</p>

<p style="text-align: center;">Place de la recherche</p>
<p>La part de la recherche est négligeable dans la formation. Le lien est fait par les EC de l'équipe pédagogique qui proviennent des laboratoires en appui de la formation. De manière complémentaire, l'IC2MP a proposé 2 stages en 2014 dans le cadre de prestations industrielles. Si une licence professionnelle a pour vocation une insertion directe, la formation de professionnels ayant une bonne idée des métiers de la recherche et de l'apport de la recherche dans le monde socioéconomique ou scientifique est importante. Une sensibilisation à la recherche et à son intérêt devrait être initiée.</p>
<p style="text-align: center;">Place de la professionnalisation</p>
<p>La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire et définit les compétences attendues sans spécifier leur catégorie (scientifiques, transversales, relationnelles). La liste des emplois accessibles est riche et détaillée. La réflexion en termes de métiers est bien menée et est associée à des enseignements spécifiques à la spécialité. La confrontation des étudiants au milieu socio-économique apparaît forte avec les interventions de professionnels, des visites d'usines ou la remise des diplômes en présence de professionnels... qui viennent en complément du projet tuteuré et du stage en entreprise.</p> <p>La professionnalisation s'articule d'une part autour de l'acquisition des compétences scientifiques qui fait l'objet de deux UE et d'autre part autour de celles liées à la communication et à la gestion de projet qui fait l'objet d'une autre UE. L'immersion des étudiants dans le domaine professionnel s'effectue également au travers du stage. Si ces deux volets sont bien identifiés et cadrés, le chaînon entre les deux, actuellement assuré par diverses actions (visites d'entreprises, journées thématiques...) gagnerait à être consolidé au travers d'un module sur la connaissance de l'entreprise (comme relevé dans les points à améliorer) et par l'aide à la construction du projet professionnel de l'étudiant.</p> <p>La possibilité pour les étudiants volontaires d'obtenir la certification CLES niveau B1 et l'option internationale proposée au niveau de l'IUT est très positive. Il est difficile de vérifier si elle est très suivie et promue.</p>
<p style="text-align: center;">Place des projets et des stages</p>
<p>Les UE projet tuteuré (25 % du volume horaire global hors stage, 6 ECTS) et stage (14 semaines minimum, 18 ECTS) concernent 40 % des 60 ECTS de la mention. Le projet tuteuré est réalisé en lien avec le sujet du stage (ou du domaine visé par l'étudiant) mais le projet et le stage restent deux UE séparées. Le projet fait donc l'objet d'une recherche en amont sur les besoins exprimés par l'entreprise afin d'apporter une solution. C'est également l'occasion pour l'étudiant de se projeter dans l'environnement, la structure et le fonctionnement de l'entreprise. Ainsi, l'étudiant débute la construction de son projet professionnel. Chaque stagiaire est encadré par un enseignant chargé de l'orienter et de le conseiller dans ses choix. L'idée de coupler le projet tuteuré au stage en entreprise est intéressante dans la mesure où l'étudiant peut s'investir d'une manière plus approfondie sur un thème industriel donné et se préparer ainsi à l'insertion professionnelle directe. Cela induit évidemment des contraintes d'organisation. Il faut alors veiller à éviter des projets tuteurés par morceaux en fonction de la date d'acceptation de l'entreprise pour l'accueil de l'étudiant en stage.</p> <p>Les modalités d'évaluation du projet tuteuré ne sont pas formellement décrites (rapport ? soutenance ?) mais fait l'objet d'une évaluation régulière lors de développement du projet. L'évaluation porte sur la maîtrise de connaissances techniques et de compétences professionnelles (sans toutefois préciser lesquelles).</p> <p>L'étudiant est chargé de trouver son stage en entreprise en ayant l'appui de l'enseignant de projet et de la base de données des entreprises ayant pris des stagiaires ; il dispose également d'un accès libre au Kompass. Le sujet de stage est validé par le responsable de la mention. Un enseignant référent suit le stagiaire durant sa période en entreprise. Le stage est évalué sur la prestation en entreprise, la qualité du rapport et la soutenance orale devant un jury comptant 3 enseignants minimum. Le stage peut être fait à l'international.</p> <p>Les alternants bénéficient de l'appui du pôle Formation continue et apprentissages ainsi que de l'organisation de job dating pour favoriser les contacts apprentis/entreprises.</p>
<p style="text-align: center;">Place de l'international</p>
<p>La formation est ouverte aux étudiants étrangers mais n'a fait l'objet d'aucun accueil en 4 ans.</p> <p>Les étudiants volontaires ont la possibilité d'un parcours renforcé en anglais assorti d'un stage à l'étranger afin d'obtenir une « option internationale » figurant au supplément au diplôme. Aucune information n'est donnée sur la concrétisation de cette option ou du nombre de stages effectués à l'étranger.</p> <p>Hormis les enseignements de langue, les cours sont effectués en langue française. Les enseignants volontaires peuvent obtenir l'appui du programme Emilie pour dispenser les cours en anglais. On ne sait pas si cette démarche a été concrétisée. A ce titre, il serait opportun de disposer d'un catalogue de cours et d'UE en ligne pour attirer des étudiants d'universités européennes afin qu'ils suivent quelques modules de la formation. L'ouverture à l'international devrait se traduire également par des cours en anglais avec une incitation forte au suivi de « l'option internationale » et la mise en place d'une aide efficace à l'obtention de stages à l'étranger. L'appui des laboratoires et entreprises partenaires apparaît nécessaire.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>L'équipe pédagogique se mobilise pour les portes ouvertes de l'UP, les salons étudiants régionaux ou des interventions directes auprès des BTS de la région. La plaquette de la formation est diffusée auprès des responsables des DUT et BTS relevant du domaine de la chimie.</p> <p>Cette démarche s'avère efficace avec 300 candidatures à la LP, dont l'origine n'est pas précisée. Ces candidatures sont traitées par l'examen du dossier suivi d'un entretien visant à apprécier la motivation et l'objectif professionnel des candidats. Cette richesse des candidats et la sélection effectuée (6,6 % retenus) assurent un bon niveau de réussite des étudiants. Toutefois, afin de diversifier les origines des étudiants, il serait opportun d'accentuer l'information sur la formation aux étudiants de L2 mais également de développer des dispositifs d'aide à la réussite et de remise à niveau.</p> <p>L'équipe pédagogique reste à l'écoute et est disponible pour les étudiants, notamment lors du projet tuteuré.</p> <p>D'une manière générale, les étudiants en situation particulière (handicap, sportif de haut niveau...) sont traités au cas par cas et peuvent faire un aménagement d'étude. Le dossier n'indique pas si cette situation s'est déjà présentée.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation est organisée pour pouvoir accueillir des étudiants en formation initiale ou continue, et en apprentissage. Les enseignements de cours (C) et de travaux dirigés (TD) sont mutualisés tandis que les travaux pratiques (TP), projet et stage/alternance sont séparés. La formation continue et par apprentissage est encore jeune (1 et 6 étudiants en 4 ans) mais est prometteuse.</p> <p>Les demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont gérées par le service UP&Pro de l'UP. Le candidat, après examen de son dossier par le responsable du diplôme, est auditionné par un jury composé d'enseignants de l'équipe pédagogique et des professionnels du secteur. Le dispositif ne semble pas avoir été sollicité pour le moment faute de demande.</p> <p>A l'exception du projet tuteuré et du stage qui sont des travaux en autonomie encadrés, l'enseignement est dispensé en mode présentiel sous forme de C/TD/TP. La place de l'anglais est forte et témoigne d'une volonté de renforcer les compétences des étudiants à l'international en vue de leur embauche. Le développement de nouvelles pratiques est en cours avec l'appui du Centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP) avec un cours qui a été approfondi sous la forme d'un apprentissage par problème. Le renforcement des nouvelles pratiques pédagogiques est souhaitable avec la mise en place de formations en non présentiel.</p> <p>L'utilisation du numérique est limitée à la plateforme Moodle pour la transmission d'information administrative, l'accès à une base de données stage ou dans certaines pratiques pédagogiques. Les cours, textes de TD/TP et examens sont mis en ligne. Les projets tuteurés sont suivis via des fiches déposées par les étudiants. Les étudiants sont évalués par leurs pairs ainsi que par les enseignants référents. Ce processus d'évaluation des projets par les pairs est une approche pédagogique intéressante. Un cours utilise des tablettes mobiles pour la recherche d'information. L'utilisation souhaitable de progiciels du domaine, dont certains sont en Opensource, n'est pas énoncée.</p> <p>Même si les modalités sont brièvement expliquées, la présentation précise de l'organisation des enseignements pour les étudiants en formation initiale et par apprentissage aurait été bienvenue. De même, des données auraient pu être fournies concernant les étudiants de la LP PRODV qui ont bénéficié des opportunités de la filière internationale ou ont effectué leurs stages à l'étranger.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le jury d'examen est composé du responsable de la LP PRODV et de deux représentants de l'équipe pédagogique. Ce jury intègre aussi des vacataires intervenant dans le cœur de métier de la formation. Il se réunit en juin pour la majorité des étudiants et une session a lieu en septembre pour les stages décalés.</p> <p>Pour les VAE et VAPP (validation des acquis professionnels et personnels), l'autoévaluation énonce la conformité des jurys avec, respectivement, les articles R613-36 et R613-45 du code de l'éducation. Ils sont pilotés par le pôle formation continue et apprentissage de l'IUT. Plus de détails concernant la réalité des pratiques auraient été bienvenus.</p> <p>Les étudiants sont évalués par un contrôle continu intégral pour les UE d'enseignements théoriques et pratiques. Les règles de délivrance du diplôme et des ECTS sont indiquées suivre le cadre national de l'arrêté du 17 novembre 1999 concernant les licences professionnelles.</p> <p>Les étudiants reçoivent en début d'année un document précisant l'ensemble des critères d'évaluation et d'attribution du diplôme. Ces règles restent disponibles sur l'espace Moodle. La fourniture du document en annexe du dossier aurait été d'une grande aide et aurait permis d'évaluer, par exemple, le poids des TP dans les UE ou d'identifier les possibilités de compensation, les modalités de rattrapage ou de redoublement.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'approche de l'enseignement par compétences est en cours de mise en place. Les modalités de suivi de l'acquisition des compétences ne sont pas définies. Les compétences personnelles ne sont pas énoncées, notamment dans le cadre du projet professionnel. Seuls les apprentis bénéficient d'un livret électronique dont le contenu n'est pas décrit. Le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) doit être mis en place avec une description forte des compétences à</p>

acquérir qui ne se limitent pas à un savoir théorique ou technologique.
 Les compétences à acquérir sont relativement bien décrites dans le supplément au diplôme et sont issues directement des unités d'enseignements. Les compétences transversales sont bien identifiées. Néanmoins, le supplément au diplôme devra être amélioré et surtout complété pour pouvoir constituer un document utile aux diplômés. En particulier, l'énoncée des métiers types en relation avec les domaines accessibles et les compétences métiers devra être améliorée.

Suivi des diplômés

Le suivi des étudiants est assuré par le Services des études, de l'évaluation et du pilotage (SEEP) de l'UP et par le Service communication et relations aux entreprises (SCORE) de l'IUT. Le SEEP enquête via différents médias (email, enquête en ligne, association des étudiants, réseaux sociaux professionnel, enquête directe auprès des étudiants) tandis que le SCORE enquête via le courrier, l'email et une relance téléphonique en fin d'année.

Les enquêtes, dont les résultats sont disponibles pour les 3 années d'existence de la formation, sont menées 6 et 30 mois après l'obtention du diplôme, avec des taux de réponse relativement importants (~74 %). Les situations à 6, 18 et 30 mois sont présentées sous forme de fiches synthétiques regroupant des informations complètes : emplois/ poursuite d'études / métiers / niveau de poste / adéquations avec la formation. Les informations collectées sont appréciables et permettent d'avoir un bon point de vue sur le devenir des étudiants. Une fiche synthétique sur ce devenir à 30 mois est disponible en accès libre sur le site internet de l'UP.

Un fichier de suivi à long terme des anciens diplômés pourrait avantageusement être instauré afin d'avoir une visibilité à plus long terme de l'évolution professionnelle mais également afin de constituer un réseau d'anciens étudiants.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Mis en place depuis l'ouverture de la LP PRODV en 2012, le conseil de perfectionnement est composé de 19 membres représentant l'ensemble du personnel impliqué dans la formation (EC, enseignants, professionnels non académiques, étudiants élus). L'ajout de diplômés et de professionnels n'intervenant pas dans la mention apporterait un regard complémentaire extérieur. Le conseil examine annuellement l'ensemble des éléments de la mention : contenu, organisation, alternance, recrutement, insertion professionnelle et évaluation du diplôme. Le rôle de ce conseil est conforme à ce qui peut être attendu d'un tel organe en termes de réflexion sur l'évolution de la formation.

L'évaluation de la formation par les étudiants est réalisée au niveau de l'UP à l'aide d'un questionnaire générique aux licences et mis en ligne. Les réponses sont traitées de manière anonyme. Les résultats sont transmis aux composantes et aux formations sous une forme brute et d'un rapport structuré. Les évaluations synthétiques et globalisées sur les UFR (Unité de Formation et de Recherche) sont disponibles en ligne.

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas formalisée et fait l'objet d'un échange direct entre les équipes pédagogiques et les étudiants. L'analyse des résultats sur l'évolution de la formation n'est pas très claire. Ceci est également le cas des modalités de l'autoévaluation.

Les évaluations sont analysées annuellement par le conseil du perfectionnement. Elles peuvent conduire à des aménagements de la formation mais aucune action concrète n'est décrite dans le dossier.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Formation en lien fort avec les besoins du monde socio-économique au niveau régional et national : ouverture à l'apprentissage et fort investissement vers la professionnalisation.
- Bonne insertion professionnelle.
- Processus de sélection et attractivité très satisfaisante de la formation.
- Bon positionnement dans l'offre de formation nationale.
- Adossement à l'expertise locale dans le domaine de la chimie.

Points faibles :

- Approche de l'enseignement par compétences et suivi des compétences de l'étudiant à développer.
- Panel limité de partenaires professionnels.
- Faible utilisation du numérique de spécialités (progiciels).
- Option à l'international peu utilisée.

Avis global et recommandations :

La LP PRODV est une formation de très bon niveau, bien insérée dans le tissu socioéconomique et dont la bonne insertion professionnelle est le reflet. Ces perspectives en termes de formation par apprentissage sont bonnes.

Le bilan de ces premières années d'existence devrait permettre de faire évoluer positivement son fonctionnement. Le dossier présenté aurait pu être renforcé par des exemples et données concrètes montrant l'effectivité des principes et actions présentés. Sur le fond, il serait judicieux d'aborder les 3 volets (air, sols, eaux) d'une manière équilibrée ou alors privilégier un ou deux des trois volets avec un nombre d'ECTS conséquent.

Observations de l'établissement

Poitiers, le 23/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-LP180013440 - licence professionnelle
« procédés de dépollution et de valorisation (PRODV) ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique de la licence professionnelle « procédés de dépollution et de valorisation (PRODV) », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval